

Biotechnologies Ulysse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION

Identificateur du produit :	Éra Clean – Acid LF
Autres moyens d'identification :	UB-7020
Utilisation :	Nettoyant détartrant concentré acide pour déloger les dépôts inorganiques dans les tuyauteries lors d'un nettoyage en place.
Restriction d'utilisation :	Pour usage professionnel seulement.
Fournisseur :	BIOTECHNOLOGIES ULYSSE inc. 3550 Boulevard L.-P.-Normand, suite 1 Trois-Rivières, Qc., Canada G9B 0G9
Phone No.:	819-668-3823 (8:00 à 17:00)
Tél. en cas d'urgence :	Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec : (800) 463-5060

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des produits :	Matière corrosive pour les métaux — catégorie 1 Lésions oculaires graves — catégorie 1
Pictogrammes de danger :	
Mention d'avertissement :	Danger.
Mentions de danger :	H290 – Peut être corrosif pour les métaux. H318 – Provoque de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence :	
Prévention :	P234 – Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264+P265 – Se laver soigneusement les mains après manipulations. Ne pas se toucher les yeux. P280 – Porter un équipement de protection des yeux.
Intervention :	P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P305+P354+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer.

P317 – Demander une aide médicale.

Élimination :

P501 – Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	CAS	Concentration (% v/v)
Urée	Urée	57-13-6	3 – 7
Acide chlorhydrique	Acide chlorhydrique	7647-01-0	1 – 5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc ne nécessiterait de figurer dans cette section.

4 - PREMIERS SOINS

Description des premiers secours :

Contact avec les yeux :

Demander une aide médicale. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Principaux symptômes et effets aigus et différés :

Contact avec les yeux :

Larmoiement, rougeur, douleur, enflure des tissus.

5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés :

Employer un agent extincteur qui convient au type de feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés :

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit :

Aucun connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

En cas d'incendie, utiliser les équipements de protection standards (système respiratoire autonome, masques, gants, etc.). Le produit n'est pas un accélérateur d'incendie.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection du visage.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber le liquide avec un produit absorbant non combustible et non toxique et disposer le tout dans un contenant refermable bien identifié. Éliminer le contenant selon les règles prévues par l'autorité locale compétente. Rincer à l'eau la zone affectée.

7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Manipuler avec soin. Éviter les éclaboussures. Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités :

Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre de contrôle :

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Aucune valeur limite d'exposition connue.

Indice biologique d'exposition :	Aucun indice d'exposition connu.
Contrôles d'ingénierie appropriés :	Une bonne ventilation est suffisante pour éviter tout problème d'exposition.
<u>Mesures de protection individuelle :</u>	
Voies respiratoires :	Aucune mesure particulière.
Mains :	Porter des gants de latex ou nitrile. Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
Corps :	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus.
Yeux et visage :	Porter des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux.
<u>Mesures d'hygiène :</u>	Après manipulation de produits chimiques, se nettoyer les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois le travail terminé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Transparent; jaune pâle
Odeur :	Légèrement acidulée
Seuil olfactif :	N.D.
pH :	0,2 – 0,8
Point de fusion/congélation :	N.D.
Point initial d'ébullition:	N.D.
Point d'éclair :	N.D.
Taux d'évaporation :	N.D.
Inflammabilité (solides et gaz) :	S.O.
Limite inférieure d'explosibilité :	N.D.
Limite supérieure d'explosibilité :	N.D.
Tension de vapeur :	N.D.
Densité de vapeur :	N.D.
Densité relative :	N.D.

Solubilité dans l'eau :	Complète
Coefficient de partage n-octanol/eau :	N.D.
Température d'auto-inflammation :	N.D.
Température de décomposition :	N.D.
Viscosité cinématique :	N.D.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Non réactifs dans les conditions standards d'utilisation.
Stabilité chimique :	Stable
Risques de réactions dangereuses :	Ne pas mélanger avec un produit basique.
Conditions à éviter :	Aucune connue.
Matériaux incompatibles :	Bases.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu dans les conditions standards d'utilisation.

11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables :	Yeux, peau et ingestion.
Toxicité aiguë :	Aucune connue.
Irritation et corrosion de la peau :	Aucun effet prévu.
Irritation et lésions oculaires graves :	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Aucun effet prévu.
Toxicité pour certains organes cibles :	Aucun effet prévu.
Cancérogénicité :	N'est pas connu comme étant cancérogène.
Toxicité pour la reproduction :	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	N'est pas connu comme étant mutagène.

12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique et terrestre :	N.D.
Persistante et dégradation :	Ingédients organiques facilement biodégradables selon les critères de l'OCDE (série 301 A à F).
Potentiel de bioaccumulation :	N'est pas bioaccumulable.
Mobilité dans le sol :	N.D.
Autres effets nocifs :	Aucun autre effet connu.

13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Éliminer le contenu et le contenant en respectant la réglementation locale. Si le contenant est rincé, favoriser le recyclage de ce dernier.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : UN3265

Désignation officielle : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(Monochlorhydrate d'urée)

Classe de danger : 8



Groupe d'emballage : III

Dangers environnementaux : S.O.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

S.O.

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement :

S'assurer que les contenants soient bien fixés dans le camion.
S'assurer que le conducteur sait ce qu'il doit faire en cas d'accident ou de déversement.

15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Département réglementaire Biotechnologies Ulysse inc.

Tél. : 819-668-3823 (8:00 à 17:00)

Date d'émission : 2024-07-31

Abréviations : N.D. : non disponible; S.O. : sans objet

Avis au lecteur :

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit

de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.